

# **DELIBERATION**

## **SEANCE DU 13 Janvier 2017**

*L'an Deux Mil dix sept, treize janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.*

**ETAIENT PRESENTS** : *Mrs Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Francis LEBLANC, Alain LE GOFF, Jean-Claude MINARD, Daniel RENAUD, Mmes Isabelle PLAIDY. Corinne TIERCE.*

**ETAIT ABSENT** : *Mr Franck DEUSS,*

**SECRETAIRE DE SEANCE** : *Mr Francis LEBLANC.*

*Mr Franck DEUSS donne pouvoir à Mme Isabelle PLAIDY.*

*Le conseil municipal, sur le rapport du Maire,*

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU la loi Alur du 24 mars 2014 et notamment son article 136,*

*VU les statuts de la communauté de communes,*

### **PLU Intercommunal**

*CONSIDERANT que les communautés de communes et d'agglomération deviendront compétentes de plein droit en matière de PLU à l'issue d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi, soit le 27 mars 2017,*

*CONSIDERANT le caractère très rural du Pays de Tronçais dont seulement 4 communes disposent d'un PLU ou d'un POS valant PLU, CONSIDERANT la volonté des communes de conserver leurs prérogatives en matière d'urbanisme,*

*DECIDE de s'opposer au transfert automatique de la compétence PLU des communes à la communauté de communes du Pays de Tronçais au 27 mars 2017.*

### **Solde débiteur**

-----  
*Mr le Maire informe le conseil municipal que le compte ouvert au nom de la commune présente un solde débiteur d'un montant de 95 €. Cette somme correspond à des demandes d'état hypothécaire et de copie d'acte auprès du service de la publicité foncière de Montluçon, dans le cadre du dossier de servitudes.*

*Cette dette date de 2011, et n'a jamais été facturée.*

*Mr le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération afin de régulariser cette situation.*

*Après délibération, le conseil municipal (9 voix pour, 1 abstention) décide d'honorer cette facture.*

-----

*Mr Jean-Claude Minard donne le compte rendu de la réunion du SIVOM Nord Allier. Une augmentation de 2 % est prévue pour l'ouverture de nouveau compteur.*

*Mr Jean-Claude Minard donne le compte rendu de la réunion du SICTOM de Cérilly.*

*Mr Jean-Claude Minard donne le compte rendu de la réunion de la commission voirie communale de la communauté de communes du Pays de Tronçais. Un nouveau code de la voirie devrait être appliqué au cours de cette année (installation de tête sécurisées à chaque aqueduc)*

*Mr Francis Leblanc donne le compte rendu de la réunion avec l'ATDA (Agence technique Départementale de l'Allier).*

-----

*Lors de la séance du 16 septembre 2016, Mr le Maire avait donné lecture d'un courrier des consorts Chauvet, concernant un problème de sécurité aux abords de l'agence postale.*

*Après étude de ce dossier, et en raison des problèmes d'accessibilité, la seule solution envisageable consiste à déplacer la boîte aux lettres située devant l'agence postale, et de la transférer sous l'abri bus, sur la place Jeanne Marie Guyot.*

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable, et charge Mr le maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires.*

-----

*Mr le Maire présente au conseil municipal les demandes de subvention suivantes :*

- Association des Paralysés de France, délégation départementale,*
- Les restos du cœur,*
- Nord bocage,*
- Berry Fm.*

*Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ces demandes.*

-----

*Mr le Maire donne lecture d'une lettre de l'Association Les Galoches, par laquelle, elle informe la commune qu'une randonnée pédestre est organisée le 21 janvier 2017.*

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

## **SECURITE AGENCE POSTALE**

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS**

## **LETRE ASSOCIATION « LES GALOCHES »**

**LETTRE ASSOCIATION  
« PARTAGE »**

*Mr le Maire donne lecture d'une lettre de l'Association Partage. Cette association aide les enfants du monde les plus démunis à grandir dans le respect de leurs droits fondamentaux, en leur apportant une solution durable grâce au parrainage.*

*Cette campagne d'information vise à sensibiliser les personnes à la fois sur l'intérêt général et les projets spécifiques de partage, et à trouver de nouveaux soutiens au profit de leur cause. Elle n'implique en aucun cas la collecte d'argent.*

*Cette campagne se déroulera du 20 février au 18 mars 2017.*

**LETTRE ECOLE DE  
VALIGNY**

-----  
*Mr le Maire donne lecture d'une lettre des enfants de l'école de Valigny, qui présentent leurs vœux au conseil municipal.*

**LETTRE MME BOUVOT**

-----  
*Mr le Maire donne lecture d'une lettre de Mme Bouvot qui remercie le CCAS pour le colis qui lui a été remis.*

*De même, elle félicite la commune pour les décorations de Noël.*

**QUESTIONS DIVERSES**

*Mr le Maire informe le conseil municipal qu'une proposition de création d'une association pour l'entretien de l'église est en cours de réflexion.*

*Mr le Maire informe le conseil municipal, que les membres du bureau du « Club de l'Orée du Bois » ne souhaitent pas se représenter. Un nouveau bureau sera élu lors de la prochaine Assemblée générale, le 22 janvier 2017 à 15h à la salle polyvalente.*

*Mr le Maire propose au conseil municipal d'organiser à la sortie de l'hiver une nouvelle journée citoyenne afin de terminer le 1<sup>er</sup> tronçon de « la rigole » réalisé en septembre 2016.*